

La noce de Jeanne : propos villageois

Autor(en): **Jacot, Arthur**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 22

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui l'eût cru ? de pédagogie ; oui, mes amis, de pédagogie.

« La chasse, dit leur vénérable doyen, M. Vernet, la chasse est le meilleur moyen d'éducation. Lycurgue, qui était pour ainsi dire le directeur de l'instruction publique des Spartiates, en avait fait un des articles essentiels de sa loi scolaire, à défaut de classes primaires supérieures ; et les petits nemrods de son temps étaient devenus d'un tel stoïcisme que l'un d'eux, plutôt que de laisser voir un jeune renard qu'il tenait caché sous sa tunique, se laissa ronger le bras jusqu'à l'os.... Faisons chasser nos enfants tant que nous pourrons ; ils acquerront par là l'endurance, la persévérance, l'esprit d'observation, la force et l'adresse. »

Ainsi les chasseurs ne tombent pas dans l'hypocondrie quand ils ont mis leur carabine au ratelier ; ils savent encore rire et chanter, et apprécier les bonnes choses de notre douce terre, tout en se préoccupant de faire des jeunes Vaudois des bonshommes bien trempés et qui n'aient pas froid aux yeux. Bravo, messieurs !

Quant à remplacer les heures de classe par des parties à travers monts et vaux, c'est là un point sur lequel seront d'accord tous les écoliers et peut-être même des maîtres comme M. Oscar Duruz et comme M. Félix Roux, l'aimable président de la Diana lausannoise.

V. F.

Annnonce : « On cherche des ouvriers cordonniers pour chaussures d'hommes et femmes cousu et cloué ».

La vie heureuse. — Un de nos magistrats qui est rentré hier soir de Milan, et que sa situation força à tous les banquets, collations, cortèges de ces dernières fêtes, s'écriait : « Oh ! que la vie serait agréable... sans ses plaisirs ! »

C'était déjà l'exclamation de lord Palmerston, après une série de réceptions, dîners, divertissements, etc., auxquels ses fonctions l'avaient appelé.

La noce de Jeanne.

PROPOS VILLAGEOIS.

AL'HEURE où la chauve-souris vient rôder autour des maisons, l'oncle Pinteux aime à venir s'asseoir sur le banc, au pied du gros platane. Jambes et bras croisés, les yeux mi-clos, il reste là de longs moments à rêvasser. Et de sa vieille pipe, compagne inséparable, sortent, à intervalles réguliers, des bouffées de fumée.

Quelquefois, un passant s'arrête un instant. On parle du temps, du prix des petits cochons, de ce que l'on dit à la laiterie.

L'autre soir, l'oncle était à peine assis que la voisine Rose, accorte veuve de cinquante ans, ouvrit sa porte et, du seuil, lui cria :

— Eh bien, oncle Pinteux, avez-vous vu la noce à la Jeanne Ducoin ? Y paraît que c'était rude beau.

— Bien sûr que j'ai tout vu, voisine Rose, puisque j'ai été au déjeuner.

— Pas possible ! Vous avez eu de la chance.

L'oncle Pinteux secoua les cendres de sa pipe sur le coin du banc et se redressa.

— Vous comprenez, voisine, Jean-Louis et moi on a tout fait notre service militaire ensemble et alors y ne voulait pas marier sa fille sans m'inviter aussi. Et puis comme y z'ont fait le souper dans un hôtel par Lausanne, je suis allé seulement au déjeuner.

La voisine, qui s'était peu à peu rapprochée du banc, finit par s'y asseoir et, sur un ton de confidence :

— Tout de même, j'en aurais jamais pensé que ce mariage se fasse. On m'avait raconté à la fontaine que Jules Richard avait envie de la Jeanne et même qu'il l'avait déjà demandée. Je n'ai rien contre René, qui est bien bon enfant, mais il n'a pas le sou, tandis que Jules Richard a des vieux bas tout pleins d'écus.

— Ce qui ne l'empêche pas d'être plus pirate qu'un Arabe ; il paraît qu'il écrème l'eau pour la donner à son chat. Ce n'est pas la Jeanne qui aurait voulu d'un taborniau pareil. Si René n'est pas riche il a au moins un joli caractère, une bonne santé et

de bons bras qui ne craignent pas l'ouvrage. Et puis, il faudrait voir comme il aime sa femme ; y ne veut pas lui faire de la peine, au moins.

— Oh pardi ! répondit la voisine Rose, avec un grand geste, tous les hommes sont les mêmes ; quand ils nous fréquentent ils sont doux comme des moutons, et quinze jours après le mariage ils commencent déjà à montrer les griffes. J'ai bien vu ça avec mon pauvre défunt David, qui pourtant était encore un des meilleurs.

L'oncle Pinteux qui était resté célibataire, on ne sait pourquoi, se gratta derrière l'oreille et reprit, songeur.

— Il faut dire aussi qu'on est souvent attrapé, les femmes sont tellement... tellement... je ne sais plus comme on dit ; enfin quoi, il ne faut pas toujours s'y fier.

— C'est peut-être pour ça que vous n'avez pas osé vous marier !... répliqua la voisine en souriant, ce qui donnait encore un air de jeunesse à sa figure de brune aux yeux noirs.

— Non, Rose, c'est pas pour ça. Mais pour en revenir à cette noce, Jean-Louis n'avait pas fait les choses à moitié. On était au moins trente personnes à table. Y avait M. le ministre qui a fait un discours si tellement beau que tout le monde avait de l'émotion. Il a parlé du bonheur du ménage quand l'homme et la femme s'aimaient comme René et Jeanne. Voyez-vous, voisine, je ne peux pas vous répéter tout ce qu'il a dit, mais je vous assure que j'en avais les larmes aux yeux et c'était avec envie que je regardais les jeunes mariés qui paraissaient si heureux. Et quand je suis revenu, je me disais : « Eh bien voilà, oncle Pinteux, si tu avais eu un doigt de bon sang tu te serais marié aussi. »

— Mais c'est encore assez vite, s'écria la voisine. Vous savez le proverbe : Mieux vaut tard que jamais. Oh ! la ! je suis bien trop vieux, à présent. Qui me voudrait, à cet âge ?

La voisine rangea derrière ses oreilles quelques mèches rebelles qui s'obstinaient à lui retomber sur les yeux.

— Pas une toute jeune, c'est sûr, dit-elle, mais peut-être quelqu'un qui aurait à peu près le même âge que vous.

L'oncle Pinteux remit sa pipe dans la poche de son gilet et essaya de tordre sa moustache, ce qu'il n'avait pas fait depuis bien longtemps.

— Vous avez raison, fit-il après un moment de réflexions, seulement je n'en connais point par le village... à moins que... à moins que..., il s'arrêta subitement gêné.

— Continuez seulement, dit la voisine avec un regard encourageant.

Il hésita encore, regarda de tous côtés si personne ne les voyait, mit la main sur son cœur qui battait comme jamais il n'avait battu, et reprit :

— A moins que, voisine Rose...

— Monté ty possible au monde ! je n'aurais jamais pensé à ça. Après tout, pourquoi pas ! Vous êtes vieux garçon, moi je suis veuve sans enfant. A quoi bon salir deux marmites quand on peut toute faire lasoupe dans la même. Mais cela demande réflexion ; on en reparlera, hein voisin Pinteux. Il faut que je rentre à présent. Bonsoir, bonne nuit. Pensez toujours quelquefois à la noce de Jeanne.

ARTHUR JACOT.

Aux ménages unis. — M. R^{me}, revenant l'autre jour d'un cimetière où il avait lu nombre d'inscriptions ainsi conçues : « bon mari ; tendre épouse ; regretté gendre », etc., disait : « Décidément, c'est encore là que sont les meilleurs ménages » !

En Pays bleu.

VALAIS, Vaud, Genève ! C'est dans ces trois cantons que viennent de se dérouler, en Suisse, les splendeurs des fêtes du Simphon.

Valais, Vaud, Genève ! C'est le « pays bleu », ainsi que l'appelle M. Guillaume Fatio, de Genève, dans son remarquable livre : *Ouvrons les yeux ! Voyage esthétique à travers la Suisse*.

Or donc, puisque le pays bleu, où, cette dernière semaine, l'on vit tout en rose, est à l'ordre du jour, puisque les journaux en chœur vantent

* Société genevoise d'édition « Atar » ; illustrations de J.-J. Redmond, A. Pellegrini et C. Robida.

à l'envi sa beauté, la grâce accueillante de ses habitants, pourrions-nous mieux faire que de rappeler quelques-unes des observations et des appréciations si originales et si vraies de M. Fatio :

En Valais.

« ...Les principales localités du Valais sont échelonnées le long du fleuve à sa rencontre avec les affluents latéraux, voisins souvent dangereux par leurs crues subites. Sion a les allures d'une véritable capitale, associée à des dessous villageois. Située au cœur de la vallée, cette ville forme comme une forteresse naturelle ; elle repose au pied de deux collines rocailleuses, surgissant fièrement du milieu de la plaine et couronnées de constructions très anciennes. Au pied de ses châteaux, la ville proprement dite s'étend sur une surface un peu moins raboteuse ; les rues sont étroites et sinueuses, et les maisons blanches rappellent celles des plaines de la Lombardie. Sierre offre des caractères analogues.

« Dans certaines parties abritées, près de Sion et Martigny, le climat est aussi tempéré que celui de la Provence ; on peut y cultiver sans mécompte, la vigne, le figuier et même l'aman-dier. En parcourant ce coin de pays, on pourrait se croire dans le canton du Tessin ; le Valais a le négligé et le pittoresque que l'esprit germanique n'a pas tolérés dans les Grisons ; la différence de race, et surtout de religion, explique la différence d'effet produite par une même influence sur deux cantons voisins. Dans le Valais, on rencontre des murailles balafrees et caduques, des oratoires tout blancs de soleil, le long des chemins ; c'est un passage constant de femmes ployant sous les hottées de bois, de petits gardeurs de chèvres, de prêtres au costume pittoresque, de mulets gravissant les pentes rocailleuses d'un pas prudent et sûr et ajoutant encore au caractère italien, au style classique du paysage.

« L'œil sent vibrer l'atmosphère, très pure, de cette région ensoleillée, et toute cette harmonie de tons constitue le caractère spécial de la vallée du Rhône et justifie le nom de Pays bleu que nous lui avons donné ».

Au Pays de Vaud.

« ...Ce qui caractérise le Pays bleu, c'est la grâce : de vastes espaces ondulés offrant une extrême variété de lignes s'enfuyant dans de vagues et lointains horizons, sans rien de dur ni de heurté ; une chaîne de montagne bordant le tableau et se découpant légèrement dans le bleu vapoureux de l'atmosphère ; tous les objets au premier plan sont enveloppés d'une brume azurée et éthérée. Quand on débouche de la vallée du Rhône sur le bassin du lac Léman, cette impression s'accroît d'une façon étonnante ; ce serait banal de dire que l'eau y est plus bleue que partout ailleurs, mais ce qui frappe, c'est combien cette teinte azurée de l'onde recouvre aussi la campagne richement cultivée, animée par des ondulations de peu d'élévation, laissant toujours l'horizon dégagé. Les cultures variées complètent la tonalité générale, car le sol, contenant une forte proportion d'argile et de gravier, est, lui aussi, de couleur bleutée. Toute cette région a quelque chose de voluptueux dans ses lignes et dans son aspect qui invite à la vie facile, aussi nulle partie de la Suisse, mieux que la région du Léman, ne se prête-t-elle à la vie découverte.

« Dans le Pays bleu, tout est brillant et varié ; l'habitation est gaie, les angles vifs ; mais absents, les ornements superflus et la fantaisie ; la maison apparaît avant tout pratique, utilitaire. Le contraste, en quittant le Valais pour entrer dans le canton de Vaud, est aussi complet que subit ; il ne s'agit plus de bâtiments en bois ou de chétives masures ; nous nous trouvons en face de maisons bien construites, en